

Curieuse coutume des *michettes* à Coucy sous l'Ancien Régime

Peu d'années avant ces évènements⁽¹⁾, une querelle avait mis fin, dans la ville de Coucy, à l'une de ces coutumes bizarres dont le moyen âge nous offre tant d'exemples. Il était d'usage, et cela remontait à plus de quatre siècles, que la jeunesse de cette ville se rassemblât le matin du mardi gras devant la porte du château pour y élire un *prince de la Jeunesse*. La châtelaine plaçait elle-même une couronne sur la tête de l' élu, et la troupe se rendait à l'abbaye de Nogent, où l'usage voulait que les moines lui apprêtassent un repas.

En 1636, il arriva que s'étant présentée comme de coutume devant l'abbaye, elle en trouva les portes fermées. Les moines, non contents de se refuser obstinément à les lui ouvrir, se mirent à invectiver la troupe, et même, dit-on, à tirer quelques coups de fusil pour l'effrayer et la disperser. Mais loin de se retirer, l' élu et sa suite, irrités de cette violence, fondirent sur l'abbaye, en escaladèrent les murs, en enfoncèrent les portes, maltraitèrent les moines et mirent tout sens dessus dessous dans la maison.

L'abbé de Nogent porta d'abord ses plaintes devant la lieutenance de Château-Thierry, puis devant celle de Soissons ; mais craignant que la sentence de ce tribunal ne lui fût pas favorable, il en saisit le parlement de Paris où, par son crédit, car il était aumônier du roi, il obtint le bannissement pendant trois ans du ressort du bailliage de Coucy, *sous peine de la hart*, de Jean Saquespée, prince de la jeunesse, des amendes contre plusieurs jeunes gens de Coucy, et la conversion du régal en une distribution de *michettes*⁽²⁾ à faire aux pauvres le jour du vendredi saint.

Mais un siècle après, les moines se fatiguèrent de la livraison des *michettes*, comme ils s'étaient fatigués de dresser la table de la jeunesse de Coucy. Ils en demandèrent donc la suppression au conseil d'Etat, qui, par arrêt du 30 juin 1741, les convertit en une rente de 15 jallois de blé et 15 jallois de seigle à fournir à l'hôtel-Dieu de Coucy, et que l'abbé de Nogent assit sur sa ferme de Limonval.

Source :
MELLEVILLE Maximilien
Histoire de Coucy
1848
(pages 152-153)

<http://lesmichettes.com/index.htm>

⁽¹⁾ Démantèlement du château de Coucy en 1652.

⁽²⁾ Sorte de petits gâteaux.